

Les chansons montagnardes de la Suisse romande : [suite]

Autor(en): **Robert, W.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

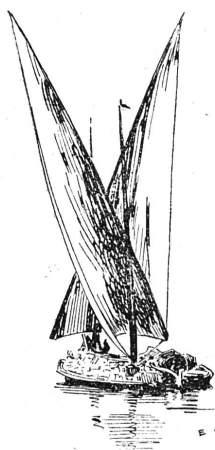
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE RESSUSCITÉE



Ouf! quelle émotion. Ne nous a-t-on pas dit que les barques qui sont un des charmes familiers du Léman, les gracieux papillons du lac, allaient disparaître, victimes, elles aussi, de l'affreuse guerre. Nous ne nous en serions pas consolés. Le lac eût perdu l'un de ses attraits, et non le moindre. Mais par bonheur, ce n'était qu'une fausse alerte. Le bleu Léman gardera ses barques, dont il est justement

jaloux et fier.

Et l'on pourra redire avec Eugène Rambert :

Blanche voile furtive
Qui glisse loin du bord,
Sais-tu sur quelle rive
Tu vas chercher un port ?

Je suis la voile blanche
Amoureuse du vent,
Qui s'enfle et qui se penche
Et rit au flot mouvant.

Le gouvernail, sans doute,
Vise un port, cherche un lieu;
Moi, je n'ai point de route
Si non le grand lac bleu.

Je vais au gré de l'onde,
Du vent, des matelots,
Ne sachant rien du monde
Que le ciel et les flots.

Beaux-Arts. — M. le professeur et statuaire Raphaël Lugeon donnera, du 19 février au 26 mars, au palais de Rumine (salle Tissot), le mardi de 5 à 6 h., six nouvelles séances d'histoire de l'art, avec projections lumineuses.

Le succès de la première série est un sûr garant du succès de la seconde, qui sera consacrée à l'*Art français aux XVII^e et XVIII^e siècles* (architecture, sculpture, peinture, arts mineurs).

AO MILITÉRO

L'âi a dâi coup que lâi fâ pas bin biau âo militéro, principalement quand on è malâdo et què lo mândzo l'è on bocon reniteint, quemet monsu Beliod que l'è lâi mândzo dâo bataillon. Sè erayâi adf que lè malâdo vegnant lâi empliâi la tita d'ouvra. Quand on militéro l'arrevâ, tot bièvo, tot fliappi, tot passâ, tot moindro, lâi desâi :

— Qu'è-te que vo z'âi ?

— Monsu lo mândzo, su bin malâdo.

— Bin malâdo, qu'eîn sède-vo ? vo n'îte pas mândzo. On va vo baillî duve pucheinte rachon d'oulio de ricin, ti lè dzo tant qu'à que vo sèyî guîeri ! Hardi ! via !

Et lâi faillâi passâ et agaffâ elli remîdo, que lo croûto Cressî l'è bin meillâo.

Se on autro revegnâi, lo mândzo lâi desâi :

— Qu'âi-vo oncora, vo ?

— Monsu lo mândzo, i'è mau âi deint.

— Mau âi deint ! Su su que l'è l'estoma que vo fâ mau : vo z'îte tant toupin. Hardi ! via ! Duve rachon d'oulio de ricin.

Lâi avâi rein d'autro â fère qu'à bâire.

Et dinse tota la dzornâ et ti lè dzo, tant qu'à la fin, lè malâdo lâi vegnant pe rein po ne pas adf s'eingosalâ ell'oulio.

Lo mândzo l'è lâi tot dzoïau et sè desâi : « Sti coup, lâi a pe min de clliau dzanlyau que sè preteindant malâdo et que lo sant pas mé qu'on einfiema de martsaud. »

Et quand l'è qu'on savâi que l'è lâi monsu Beliod que l'è lâi mândzo à n'on bataillon, lâi avâi quasu min de malâdo.

Mâ vaitcè qu'on coup lâi arreve on pucheint corps de pè Penâ, qu'on lâi desâi Bourion et que l'è lâi asse rodzo âi djôte et que l'avâi 'na mena quemet quaucon que n'a jamé ètâ malâdo.

— Qu'è-te çosse, so fâ dinse lo mândzo, vo z'âi bouna mena.

— Lè veré, monsu lo mândzo, bâivo quemet on municipau, medzo quemet on assesseu, ma pu pas dremi.

— Ah ! l'è dinse. Eh bin, on vâo vo baillî de l'oulio de ricin, onna droblia rachon et se vo reveni dèman, on vo z'eîn baille trâi iâdzo dè pllie.

Lo leindèman, m'eînlevâi sè mon Bourion revegnâi pas, asse biau rodzo et rovilleint que lo dzo dèvant.

— Monsu lo mândzo, que lâi fâ, du hier â né, quand l'oulio l'a zu fé effè, ie medzo quemet on syndico et bâivo quemet on conseillé, mâ pu adf pas dremi.

— Bailli-lâi on litro d'oulio de ricin, que repnd lo mândzo, tot ein colère.

Et Bourion l'a faliu bâire et s'eîn allâ.

Dou dzo ein aprî, mon Bourion revegnâi.

— Monsu lo mândzo, que lâi fâ, ie vè pas pi trau mau, ie bâivo quemet on musicien et medzo quemet on commi ravageu, mâ pu adf pas dremi.

— Tonnerre de Dieu, lâi faut betâ cinquanta cornette (ventouse) et lâi eingosalâ onna breinta d'oulio de ricin et se revint m'eînlevâi se lo tsaplio pas...

Mâ, lo dzo aprî, mon Bourion l'è lâi r'iquie avoué sa grêcha frimousse.

— Quemet, lè oncora vo, que fâ lo mândzo.

— Oi, que repnd Bourion, su pe rein malâdo por cein que, ora, ie sè porquie ne pouâvo pas dremi : l'è que mon lhi l'è lâi plliein de pudze et de parianne. Vo m'âi tant baillî de clli l'oulio de ricin que lè parianne et lè pudze que m'ant pequâ l'ant zu mau mau âo veintro. Adan tandu que sant zuve âo pètolet, i'è betâ mon lhi a onn'autra pllièce. Nant pas su lo retrovâ et dinse i'è bin droumâ. Respect !

MARC A LOUIS.

Les chansons montagnardes de la Suisse romande

par W. ROBERT

(Reproduit de l'Echo des Alpes).

IV

Il y avait une fois, près de Villars-sous-Mont, une belle fille et deux vaillants chevaliers. Le soir, quand ils étaient de retour de la montagne, ils venaient lui conter fleurette. Lequel choisir, jolie Gotton ? Ils sont tous deux gentils chevaliers et, de plus, « jolis comme des vachers. » Aussi, Colas et Pierre ne cherchaient qu'un prétexte de dispute : Ton bouc n'est qu'un bouqueton à côté de mon « sans-corne » ; j'en prends à témoin la gracieuse Gotton. — Et les gros mots de s'échanger. Ils allaient se battre quand la belle elle-même vint les séparer. — Pourquoi vous défigurer ? Faites lutter vos boucs. Nous verrons demain sur le Plan des Chamois lequel de vos « sentant mauvais » est le plus fort. Le propriétaire du bouc vainqueur aura ma main, s'il ne la dédaigne pas. — Le lendemain, au lever du soleil, la jolie Gotton vint attendre ses amoureux, assise rêveuse au bord d'un petit lac. Voyez-la garnir ses beaux cheveux et sa blanche bavette de marguerites et de primevères, puis sourire en se mirant dans l'eau.

Quoi de plus gracieux et de plus naïf ? Cette scène peut se comparer avec avantage à celle que nous décrit Scioberet dans *Martin le scieur*, quand il nous montre la vache d'Antoinette, grisée par l'éclat du soleil et le parfum des vio-

lottes, échappant à la jeune fille pour aller courir dans l'herbe toute humide de rosée.

Mais voici les troupeaux de Pierre et de Colas qui arrivent ! Les boucs se font de « laids yeux bleus », ils se « démènent la barbe de colère » s'attaquent bravement. Le combat est terrible la belle et les chevaliers, sentant le « batte-cœur » n'osent respirer de crainte... ou d'espérance. Finalement, le sans-corne roule sur l'herbe, quatre fers en l'air. Colas, honteux de sa défaite, frappe encore de son gourdin d'épine le pauvre animal qui, pourtant, n'en peut davantage.

« Et Pierre, tout joyeux, en chantant sa chanson, S'en va prendre la main de Gotton sans façon »

« Secouez mes chevrettes,
Vos gentilles clochettes,
Faites un joli bruit.
Sautiez, petites chèvres,
Sautiez, petits cabris,
Quand Gotton vous sourit. »

Heureux Pierre ! il reviendra sur les « rochetes » mener brouter sa bande joyeuse. Sa Gotton reste au village à filer en chantant et à tresser son petit ménage.

Quand il verra fumer sa chaumière, en descendant le vallon, alors, en pensant à « grahiauja », il ébranlera tous les échos des monts.

« Secouez mes chevrettes, etc. »

Un grand événement dans la vie des vaches des hauts alpages, c'est la mi-été ou « mi-tza tein ». Cette fête rustique se célèbre chaque année au commencement du mois d'août, amène toujours des flots de visiteurs de plaine. On arrive le matin, et on flâne jusqu'à l'heure du sermon. Puis vient le dîner sur l'herbe. Heureux celui qui a la chance de « tâter » au panier d'une des filles de Gryon ! Chacun n'a pas cette bonne fortune, et l'on doit souvent se contenter du saucisson du « père Guyon » arrosé du petit blanc du Chêne ou du rouge d'Antagnin.

Bientôt, le bal commence sur la prairie, dans une étable, en cas de pluie. Armées de filles de la montagne de rire, puis les danses d'aller leur train.

« Les filles, les garçons,
A tourner se hasardent,
En tournant se regardent.
On connaît ces façons
Des filles, des garçons. »

« Les yeux noirs, les yeux bleus,
Et le petit sourire,
Tout muet pour tout dire,
Ont commencé leurs jeux,
Les yeux noirs, les yeux bleus. »

Bien à l'avance on prépare des chansons pour cette fête. Les deux couplets cités plus haut font partie de la *Taveyannaz*, une des plus gracieuses poésies de Juste Olivier. Il la chantait lui-même, en 1869, à Taveyannaz, devant une foule rassemblée pour l'écouter. Un an plus tard, en face de la gigantesque paroi des Dâblerets, dans le val d'Anzeindaz, où il y a « ches et vachettes », le poète vaudois disait encore sa dernière chanson de mi-été :

« Voici la montagne,
Voici les troupeaux,
Gagne, mon cœur gagne
Enfin le repos. »

Au pâturage de Nant, au pied du glacier de Martinets, la mi-tza tein est moins grandiose mais non moins gaie, et l'on trouve toujours quelque poète qui, à l'occasion, peut composer des vers rustiques. Les montagnards des Plans pour la plupart sont musiciens : cette année s'est fondé, dans ce petit vallon, une fanfare dont les débuts ont eu jusqu'ici un grand succès. Demandez à Philippe Marlétaz depuis quand on chante là-haut à la Veillée : *Voyez-vous neige qui brille ? ou : la Fille d'honneur.*

Encore une dernière chanson de mi-été en patois ormonanche. C'est un père qui parle à sa fille :

« Il nous faut, ma Marienneta,
Faire moudre du froment ;
Prends vite ta petite cavale,
Le sac est déjà plein.
Tu le sais bien, ma fillette,
C'est dimanche la mi-été. »

Nous aurons des *gatelets*, des *merveilles* et des *bricellets*, pour régaler nos invités. Après le dîner, la musique saura assez vous faire « lever la piote », puis, la danse terminée, chacun ira dormir sur le foin. Mais, Marienneta, veille bien sur ta conduite ; tu sais, on glose bien plus qu'à la foire le lendemain de mi-été.

« Tot sé dit, pi qu'à na faire
Lous dzor après mi-tzautein. »

Enfin, si tu te conduis sagement, tu n'auras pas à regretter les suites de la mi-été :

Sté te conduis sadzemen,
Te n'arè ren à te plihndre
Dis suite de mi-tzautein. »

(A suivre.)

A PROPOS D'UNE CHANSON

Nous avons reçu la lettre que voici :

Lausanne, le 9 février 1918.

Mon cher Conteur,

Est-ce abuser, de l'écrire encore ? Non, ta bienveillance est illimitée.

C'est à propos de la jolie chanson du Pommier doux, publiée dans le dernier numéro. Elle m'a ravi dans mon enfance ; elle a enchanté naguère mes enfants, et même, si j'ai bonne mémoire, des grandes personnes étrangères (Cours de vacances). Je la chante comme je l'ai entendue, c'est-à-dire sur des paroles offrant des variantes peu considérables, sur un air plus sensiblement différent de celui que tu rapportes. Là n'est pas l'intéressant, me semble-t-il. Toutes les chansons populaires (ou presque) se présentent au collectionneur avec de très nombreuses variantes. Mais le capital est ceci : J'ai, dans ma version, deux strophes de plus que toi, et ces deux strophes, à mon avis, donnent à la chanson toute sa valeur. J'ai remarqué même que c'étaient les deux qui plaisaient le plus aux auditeurs, jeunes ou vieux. Les voici :

S'il gagne bataille
— Vole, mon cœur vole —
S'il gagne bataille,
Il aura mes amours (ter)
Gagne ou non gagne,
— Vole, mon cœur vole —
Gagne ou non gagne,
Il les aura toujours (ter)

Bien cordialement à toi.

A. TAVERNEY.

EH ! BIEN. MESDAMES ?...

UNDI, le Grand Conseil se réunira en reprise de session d'automne. Au nombre des objets qu'il aura à traiter est une motion tendant à donner à la femme des droits électoraux égaux à ceux de l'homme. La question est intéressante. Elle a été déjà résolue en plusieurs pays de façon à satisfaire les féministes les plus convaincus. En d'autres pays, elle est, comme chez nous, sur le tapis, et tout autorise à prévoir aussi une solution conforme aux vœux des féministes.

Nous n'aurons garde de préjuger les conclusions de la commission, l'opinion du Conseil d'Etat et la décision du Grand Conseil ; ce serait, du reste, très risqué. Si nous en croyons certains bruits, l'affaire serait dans le sac. En matière de droits politiques, la Vaudoise sera d'ici peu l'égale du Vaudois.

Le moyen de faire obstacle à cette égalité, d'une justice si apparente, au premier coup d'œil ? Tous les arguments, tous les raisonnements doivent céder devant cette question :

« Pourquoi la femme n'aurait-elle pas, en tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes ? »

Vous hasarderez peut-être que l'homme et la femme ne sont pas conformés de la même façon et que, sans doute, la nature, qui paraît savoir fort bien ce qu'elle fait et se pique, non sans raison, de logique, a voulu établir par là qu'à conformation différente doivent correspondre une fonction et des devoirs différents. C'est pur radotage.

Vous direz encore que par l'attrait, le charme irrésistibles de sa personne, la femme a été de tout temps la vraie maîtresse, faisant de l'homme ce qu'elle veut. C'est de l'ergoterie.

Vous invoquerez les inconvénients possibles, probables même, pour la famille, de l'entrée de la femme dans l'arène politique. Vous êtes vieux jeu.

Bref ! la cause est entendue, jugée. Vous n'avez plus qu'à vous taire. Passez, muscade !

D'ailleurs, vous auriez dû comprendre, sans tant de façon, que la plus élémentaire galanterie fait à l'homme un devoir de bienséance de mettre la femme sur le même pied que lui en toutes choses. Vous n'êtes pourtant pas égoïste à ce point, de vous faire prier pour un bon mouvement, qui a, de plus, toutes les apparences d'un acte de justice.

Donc, si le corps électoral masculin doit être appelé à trancher la question, puisqu'il s'agit d'une révision constitutionnelle, il n'est pas un homme qui, décemment, à cette question : « Voulez-vous accorder à la femme des droits électoraux égaux à ceux de l'homme ? » puisse répondre brutalement : « Non ! »

Il n'y a pour l'homme, en ce cas, quoiqu'il doive advenir, qu'une seule réponse, c'est un « oui » décidé, accompagné du plus gracieux sourire. Après nous le déluge !

Mais la question se présente aussi sous un autre jour. Nos Vaudoises tiennent-elles vraiment, dans leur majorité, s'entend, à cette égalité de droits politiques, avec l'homme ? On ne le saurait dire.

Il y aurait un moyen bien simple de se renseigner : un plébiscite exclusivement féminin. Et pourquoi pas ? Puisque c'est de la femme qu'il s'agit, n'est-il pas tout naturel qu'on la consulte et qu'on lui laisse le soin de décider de son sort. C'est de la plus élémentaire logique.

Oh ! sans doute, on peut à cela répliquer : « Mais nous n'avons pas à nous occuper de l'avis de ces dames. Nous estimons juste de créer l'égalité de droits entre elles et nous. S'il ne leur plaît pas d'en profiter, c'est leur affaire ! »

Evidemment. Tant pis... ou tant mieux pour les femmes qui ne jalouseront pas les lauriers politiques des hommes. A moins qu'on ne décrète le vote obligatoire.

Car s'il est des femmes impatientes de courir au scrutin ou de franchir le seuil des conseils de la nation, il en est d'autres, dit-on, qui ne trouvent pas leur sort actuel si mauvais et ne songent nullement à le changer. Elles sont épouses fidèles et diligentes, mères tendres et dévouées, et cela leur suffit.

Témoin la lettre suivante que publiait, il n'y a pas très longtemps, un de nos journaux. La signataire est une « mère de famille de la campagne vaudoise ».

Voici ce qu'elle écrivait à notre confrère :

« Les femmes voteront-elles ? lit-on depuis quelque temps dans les journaux du canton ? »

« Ce n'est pas sans émotion que nous voyons paraître cet entête : émotion douce pour celles qui désirent apporter leur concours aux affaires publiques ; émotion triste pour d'autres que ce désir n'a jamais effleurées.

« A travail égal, droits égaux, lisons-nous ; nous voudrions aussi qu'une autre cloche dise bien haut, de la part des mères conscientes de

la place que Dieu leur a assignée au sein de leur famille, qu'elles ne désirent pas le droit de vote.

« Cette mère que nos enfants appellent dès qu'ils ont franchi le seuil de nos portes, que nos maris aiment à retrouver toujours vaillante et toujours veillant dans leur maison, qu'on la laisse à son poste et qu'on n'ajoute pas encore à ses devoirs si nombreux.

« Si notre canton manquait d'hommes intelligents et capables de diriger notre vie civile, on comprendrait qu'on fit appel aux épouses ; mais tel n'est pas le cas ; pourquoi changer un état de choses qui n'améliorera en rien notre vie sociale ? »

« Nous lisons aussi : Les pays qui ont introduit, avant nous, cette réforme, ne s'en plaignent pas. Il faudrait que l'on pût dire qu'ils en sont très satisfaits et non pas seulement qu'ils ne la regrettent pas.

« Que feront les enfants pendant que les mères iront déposer leur bulletin dans l'urne ? Quelques pères consciencieux les garderont, mais la majeure partie s'en ira partager le verre de l'amitié et la maison restera vide.

« Avant de passer au vote, nous demanderons aux députés de consulter les mères de famille.

« Si tel est le désir de la majorité, nous nous inclinons ; mais si c'est une minorité qui réclame... dites que la femme n'ira pas voter. »

A présent, la parole est au Grand Conseil... ou à ces dames. J. M.

CORRESPONDANCE

Nos articles sur les essais de sériciculture tentés jadis dans le canton de Vaud nous ont encore valu la correspondance que voici.

Lausanne, le 11 février 1918

Mon cher Conteur,

QUAND le gel détruit les feuilles de murier en Lombardie, les wagons chargés de cette nourriture indispensable aux vers à soie, viennent en grande vitesse du midi de l'Italie, demandés par dépêches des agences s'occupant de cette branche commerciale.

Momentanément on peut donner des feuilles de saule et autres.

Ayant habité plusieurs années le nord de l'Italie, je connais de très près cette partie et me mets bien volontiers à disposition de tes correspondants pour une causerie.

Crois, mon cher Conteur, au plaisir de te lire par un fidèle du samedi.

E. WEBER, chef de dépôt.

Kursaal. — Tournée Petitedemange. — Samedi 16 et dimanche 17 février, la Tournée Petitedemange continuera sa série de représentations par les « Cloches de Corneville », la pimpante opérette de R. Planquette.

L'interprétation de premier ordre réunira Mmes Mary Petitedemange, d'Hermanoy ; MM. Georges Andriani et Didés.

Orchestre sous la direction de Mme Gardon.

La dernière de « D'Accord !... » — Malgré les sept salles comblées, déjà données à Lausanne, le succès de la nouvelle pièce villageoise, en trois actes, de M. Marius Chamot, est loin d'être épuisé. De tous côtés, on redemande « D'Accord !... »

Le « Théâtre Vaudois », qui vient d'obtenir un succès triomphal à Genève et à Berne et qui est attendu à Bâle — donnera une dernière représentation à Lausanne, au Grand Théâtre, demain dimanche, à 8 1/2 h., avec les inoubliables interprètes, MM. Mandrin, Desoche, Chamot, etc.

La location est ouverte au bureau du Théâtre : prix réduits du dimanche.

Kéfol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE 10 POUDES : Fr. 1.50
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS